

Ruhengeri le 1^{er}
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(*) N° A/884/AI.14

réf. n° :

Annexe :
Lijage :

Objet :
Oorwerp :

Monsieur le S/Chef Karemara Fr.

à
KINYANA

Ruhengeri



5176

S/Couvert du Chef Rwabulindi
à GATCVU ;

Monsieur le S/Chef,

Je crois que vous m'avez mal compris. Vos adversaires (Basebya et consorts) ont demandé révision auprès du tribunal du Mwami qui, comme vous le savez, doit être présidé par le Résident.-

Cette haute autorité a décidé que provisoirement, 20.000 frs devraient vous être payés, par tous moyens légaux. Quant au reste, il y a lieu d'attendre que le tribunal ait tranché le litige. Celui-ci sera peut être en faveur de vos adversaires, je l'ignore absolument.-

Il est donc parfaitement inutile que vous vous rendiez à Kigali et que je transmette votre lettre. Vous sarez convoqué par le tribunal et pourrez exposer votre point de vue à loisir.-

Vous voudrez bien à l'avenir m'écrire sous le couvert de votre Chef .-

L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE
J.D. MAN .-